



02 Superviseurs des ASC

Département : Mise en Oeuvre
Rattachement Hiérarchique : DPS/Coordinateur communautaire
Lieu : Kara
Niveau : BG – 05

Responsabilité Générale

Sous la responsabilité du directeur préfectoral de la santé et du coordinateur communautaire le superviseur des agents de santé communautaire sera un guide et un soutien pour les agents dans leurs tâches, organise des formations pour améliorer leurs compétences, et planifie les activités de santé. En surveillant les performances et en évaluant l'impact des interventions, il ajuste les stratégies selon les besoins. Ce superviseur sert également de lien entre les agents et les autorités sanitaires, facilite la communication, et mobilise la communauté pour encourager leur participation. Enfin, il veille à ce que les agents disposent des ressources nécessaires pour accomplir leur mission, garantissant ainsi la qualité des soins de santé offerts.

Santé Intégrée offre un programme de rémunération compétitif et un ensemble d'avantages sociaux généreux alignés sur la loi applicable. La fourchette de rémunération annuelle pour ce poste se situe entre 4 505 000 FCFA et 6 758 000 FCFA.

Votre contribution

1. Assurer la mise en œuvre du projet sur les sites concernés ;
2. Utiliser son expertise pour faire la supervision guidée des ASC ;
3. Garantir le respect des directives de prise en charge par les ASC ;
4. Donner de bonnes orientations aux ASC sur leurs charges sur le terrain (recensement des cibles, programmation et réalisation des activités de porte-à- porte, référencement, sensibilisation des populations) ;
5. Renforcer les capacités et la confiance des ASC et œuvrer à la bonne collaboration des ASC entre eux et avec le reste du personnel des centres de santé ;
6. Mobiliser l'action communautaire au-delà de ce que les ASC font déjà : Identifier les réseaux communautaires, définir leur contribution dans la santé, programmer des sensibilisations au sein des réseaux communautaires, faire les feedbacks des progrès du programme ;
7. Anticiper les difficultés et les opportunités éventuelles de la mise en œuvre du projet et les rapporter au supérieur hiérarchique. Plus spécifiquement dans les domaines suivants :
 - a. Accessibilité/disponibilité effective des personnels de santé pour les patients ;
 - b. Qualité des services délivrés par les ASC ;
 - c. Approvisionnement en intrants ;
 - d. Satisfaction des patients et des communautés ;

- e. Influence « éventuelle » d'autres programmes ou partenaires dans les communautés ;
8. Assurer la continuité des formations durant les réunions hebdomadaires ou extraordinaires sur les sites ;
9. Planifier les séances de recyclage des ASC chaque année ;
10. Appuyer à l'organisation et la réalisation des séances éducatives par les ASC ;
11. Compiler toutes les données mensuelles des ASC afin de constituer un rapport unique chaque mois ;
12. Assister aux réunions de monitoring avec l'équipe cadre des districts et les réunions de staff de Santé Intégrée ;
13. Maintenir des relations positives basées sur le respect et la dignité avec le personnel de santé, collaborer avec les membres des communautés desservies ;
14. Auditer les cas de décès enregistrés dans la communauté ;
15. Animer les réunions des autopsies avec les ASC et les prestataires ;
16. Maintenir un réseau de discussion avec les herboristes enfin de faciliter les référencements communautaires ;

Activités et les tâches

1. Au centre de santé, le superviseur a deux types d'activités :
 - a. La réunion d'équipe avec les ASC ;
 - b. Travail avec le personnel des USP et le mentor clinique pour assurer une bonne intégration du travail des ASC ;
2. Dans la communauté : Au niveau de la communauté le superviseur aura à faire une observation directe, faire des réunions individuelles avec l'ASC pour les feedbacks, une évaluation du travail de l'ASC à son absence, visiter les leaders communautaires, les pairs éducateurs et les herboristes ;
3. Assure l'organisation des réunions de restitution communautaires ;
4. Fait des mises à niveau trimestrielles des ASC sur site ;
5. Participe à la mise à niveau annuelle des ASC ;
6. Fait le suivi de la gestion des outils de travail des ASC ;
7. Faire le suivi des rapportages ;

Le superviseur doit s'assurer que chaque ASC est à jour dans les rapports mensuels. Il doit collaborer avec le RFS pour s'assurer que les ASC ont compilé leur rapport dans le DIHS2. Il produit un rapport hebdomadaire et mensuel des données collectées par les ASC afin d'améliorer la qualité des données. Il saisit le rapport dans le DHIS2 de Santé Intégrée.

Compétences et expériences requises

- Avoir au moins deux années d'expériences à un poste similaire ;
- Une expérience professionnelle au poste d'Infirmier ou de sage-femme ;
- Avoir une bonne connaissance des difficultés à franchir par les familles vulnérables et leurs enfants afin d'accéder aux soins dans les zones rurales ;
- Avoir une expérience de travail avec les enfants (pédiatrie) serait un atout ;
- Avoir une expérience en gestion de projet et en gestion d'une équipe serait un atout considérable ;
- Avoir une expérience dans la supervision des agents de santé communautaire ;
- Maitriser les supports physiques de renseignement des données (la maitrise des supports numériques).

- Maîtriser l'utilisation du DISH2, Excel, Word et power point.

Aptitudes et Attitudes personnelles

- Capacité à travailler en équipe, à faire le coaching du personnel dans le but d'atteindre les résultats programmatiques prévus ;
- Aptitude à servir et à respecter les personnes ou groupes vulnérables ;
- Ouverture à des nouveaux modèles d'intervention médicale ;
- Avoir le sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Capacité à travailler sous pression et à produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Capacité de transfert de compétences ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et une bonne communication verbale ;
- Être Capable de se déplacer dans les zones reculées à moto au moins quatre jours par semaine ;
- Être prêt à aménager dans le n'importe quel district sanitaire de la Kara.

Éducation

- Être titulaire d'un diplôme d'infirmier d'état ou de sage-femme d'état.

Langues

- Maîtrise du français et des langues locales de Kara
- Bonne connaissance de l'Anglais.

Engagement envers la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Santé Intégrée, nous accordons une grande valeur à la diversité et aux avantages qui découlent du fait d'avoir des employés issus d'une grande variété d'horizons et d'expériences. Nous ne faisons aucune discrimination fondée sur la race, la religion, la couleur, l'origine nationale, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, le statut d'ancien combattant ou le statut de handicap. Les candidats d'origine ouest-africaine, en particulier les femmes, sont fortement encouragés à postuler.

Pour postuler

Veillez soumettre votre dossier de candidature et vos réponses aux trois questions ci-dessous dans la lettre de motivation en une page maximum au plus tard le 27 novembre 2024 à 16h GMT à "recrutement-si-togo@santeintegree.org" en indiquant "**Recrutement Superviseur des ASC**" dans la ligne d'objet.

1. Pourquoi êtes-vous intéressé par ce poste ?
2. Quelle est la raison pour laquelle vous pensez être un bon candidat pour ce poste ?
3. Quel est le point fort que vous apporteriez à ce poste ?

Autres Pièces à fournir :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie d'acte de naissance et d'une pièce d'identité ;
- Une copie de l'attestation ou de diplôme obtenus ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail ;
- Une copie du permis de catégorie A.

Procédure d'embauche

La procédure d'embauche comprend les étapes suivantes :

1. Examen des candidatures soumises
2. Organisation d'entretiens de présélection de 20 minutes pour les candidats présélectionnés
3. Demander aux candidats présélectionnés de se soumettre à une évaluation pratique (d'une durée maximale de deux heures).
4. Organiser des entretiens axés sur les compétences pour 3 à 5 candidats
5. Demander des références
6. Procéder à l'entretien final si nécessaire
7. Faire une offre

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés, mais les candidats qui passent à l'étape 2 seront informés s'ils ne sont pas retenus pour l'étape 3.

À propos de Santé Intégrée

Santé Intégrée (SI) est une organisation mondiale de santé en pleine expansion qui travaille au service des communautés rurales et isolées au Togo et en Guinée, en Afrique de l'Ouest. Nous pensons que l'accès aux soins de santé est un droit de l'homme et nous nous engageons à faire de ce droit une réalité en nous associant aux gouvernements et aux communautés locales pour rendre les soins de santé primaires de qualité accessibles à tous. Nous mettons en œuvre et étudions une approche intégrée visant à renforcer la prestation de soins de santé primaires afin de parvenir à une couverture sanitaire universelle.

En intégrant des agents de santé communautaires professionnels à l'amélioration des soins dans les cliniques publiques, cette approche crée un système de santé centré sur le patient qui est responsable devant la communauté et qui réduit considérablement la mortalité dans des contextes où les ressources sont fortement limitées.

Pour plus d'informations sur Santé Intégrée, veuillez consulter le site www.integratehealth.org.

NB : Santé Intégrée se réserve le droit de demander les copies légalisées des diplômes et attestations ou certificats de travail, le casier judiciaire du/de la candidat (e) retenu(e).

Santé intégrée n'exige aucun paiement ni aucune dépense pendant et après le processus de recrutement. Toute demande en ce sens doit être immédiatement signalée comme contraire aux valeurs et pratiques de notre organisation.